



Géoregistres pour une Suisse numérique

1. Introduction

Des géo informations officielles et fiables sont une base fondamentale d'une société de la connaissance. Elles sont un élément essentiel de l'infrastructure nationales d'un pays moderne, comparable au réseau de transports ou de communications, et représentent un facteur économique d'importance croissante. Elles augmentent la sécurité du droit et sont absolument nécessaires pour l'indépendance des activités étatiques. Des décisions transparentes et traçables dans le domaine de la politique, de l'économie et de la société ne sont plus concevables sans ces données.

Les mesures du plan d'action de la stratégie « Suisse numérique » le montrent de manière exemplaire : une société numérique a un besoin urgent de données spatiales numériques. Sur la centaine de mesures de ce plan d'action, plus des deux tiers ont une référence spatiale et dépendent donc de la géo information.

Aujourd'hui, la géo information officielle n'est pas en mesure de répondre pleinement aux besoins d'une société numérique ou aux exigences de la gestion administrative numérique. Afin de remédier à cette lacune, des géodonnées de base sélectionnées doivent être mises à disposition dans des **registres nationaux à incidence spatiale (géoregistres)**.

Les registres constituent une source d'informations essentielles dans toute stratégie numérique. Dans la Stratégie suisse de cyberadministration 2020–2023, il est précisé: « Une gestion commune des données permet à l'administration d'économiser des ressources et d'améliorer la qualité des données. Pour ce faire, il convient de mettre en place des registres de base consultables par les autorités de tous les niveaux institutionnels pour l'accomplissement des tâches qui leur incombent en vertu de la loi ».

La directive européenne 2019/1024¹ concernant les données ouvertes et la réutilisation des informations du secteur public utilise le terme de « données de forte valeur » et désigne ainsi les données dont la réutilisation est associée à des avantages importants pour la société, l'environnement et l'économie, notamment en raison de leur aptitude à créer des services à valeur ajoutée, des applications et de nouveaux emplois de qualité et décents. En principe, ce sont ces données à forte valeur ajoutée qui sont mises à disposition dans les géoregistres.

2. Objectif

En collaboration avec les cantons, l'Office fédéral de topographie swisstopo, ainsi que d'autres offices fédéraux concernés, souhaite renforcer le rôle de la géo information officielle et lui donner une forme plus moderne. La géo information officielle à tous les niveaux fédéraux doit être renforcée grâce à la création et la mise à disposition de géoregistres répondant aux exigences de la société numérique.

Un géoregistre ne sera pas une collecte de données, mais un service d'accès à des, ou parties de, jeux de géodonnées de base spécifiques et définis. Des exigences supplémentaires aux données du géoregistre seront appliquées aux géodonnées de base correspondantes.

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019L1024&from=FR>

Dans un avenir proche, il est prévu de définir, en étroite collaboration avec les cantons, les principes de base de ces géoregistres, la manière dont la tenue du géoregistre doit être réglementée, le contenu à inclure dans les géoregistres, la manière dont la coopération entre la Confédération et les cantons sera organisée, etc.

3. Collaboration Confédération ↔ cantons

La collecte, la gestion et la diffusion des données ont été numérisées très rapidement dans le domaine de la géoinformation. La répartition traditionnelle des tâches entre la Confédération, les cantons et les communes, le type de collaboration et les compétences, qui ont vu le jour pour l'essentiel au XIXe siècle dans le contexte des courants politiques, des possibilités techniques et des moyens de communication de l'époque, n'ont pas été modifiés, ou du moins seulement de manière marginale.

Aujourd'hui, avec la numérisation des données, mais aussi grâce aux moyens de communication modernes, il existe de nouvelles possibilités qui ne sont pas encore utilisées. La manière de collaborer entre Confédération et cantons doit donc être examinée, les compétences doivent le cas échéant être redistribuées et les processus reliés au-delà des échelons du système fédéraliste.

Il ne s'agit en aucun cas de remplacer les valeurs fédéralistes qui appartiennent à la tradition sociale, politique et culturelle suisse. Il est néanmoins incontestable que le comportement d'utilisation de la population et ses exigences ont nettement évolué ces dernières années, notamment en raison de la digitalisation, et qu'ils changeront encore à l'avenir.

La population, la politique et l'économie s'attendent aujourd'hui à des offres uniformes, efficace et harmonisées pour toute la Suisse au niveau actuel des possibilités techniques. Les données numériques sont disponibles partout et ne sont plus liées à des services de diffusion locaux. Les particularités cantonales non ou insuffisamment justifiées sont visibles et suscitent de plus en plus d'incompréhension.

4. Une plus-value pour la société et l'administration

La mise en œuvre des géoregistres peut générer des bénéfices considérables pour l'administration, l'économie, la science et la société. Avec la mise à disposition de géoregistres, il est prévu d'atteindre ...

- ... une offre homogène pour une société numérique en s'appuyant sur des processus numériques ;
- ... que, pour les thèmes les plus importants, les géodonnées officielles en vigueur à ce moment-là puissent être consultées à tout moment et partout en Suisse. Cela renforcera la sécurité dans l'utilisation des géo informations ;
- ... que l'importance des services officiels et donc la légitimité de la production, de la gestion, de la diffusion et des services de géodonnées de l'Etat, soit renforcée ;
- ... un réexamen de la collaboration entre la Confédération et les cantons, afin de redéfinir et de dissocier les responsabilités et de relier les processus entre les différents niveaux éta- tiques. Grâce à cette évolution, l'efficience peut être accrue et la société bénéficiera d'une administration efficace, durable, moderne et contemporaine ;
- ... une inversion de la tendance de centralisation des tâches au niveau fédéral étant donné que les cantons seront responsables de géoregistres (nationaux) dans leur domaine de

compétence. De cette façon, ils s'assureront que « leurs » données puissent être utilisées au niveau national et international, renforçant ainsi le rôle des cantons ;

- ... la suppression de la duplication des efforts qui existe actuellement, ce qui permettra de renforcer l'importance des géodonnées officielles et d'utiliser les fonds publics de manière plus efficiente ;
- ... que les entreprises innovantes du secteur privé (par exemple les start-ups) et les organisations puissent avoir accès, via des services nationaux, à des géodonnées officielles uniforme, actualisées et couvrant le territoire national qui pourront être utilisées pour mettre en œuvre des applications contemporaines, créatives et basées sur les besoins ;
- ... que la Suisse puisse remplir ses obligations lui permettant de répondre aux défis internationaux liés à la diffusion des géodonnées.

5. Prochaines étapes

Le rapport « Registres nationaux à incidence spatiale (géoregistres) pour une Suisse numérique » a été discuté en été 2020 dans le cadre d'une consultation technique avec les responsables des services cantonaux du cadastre, les responsables des services cantonaux des SIG et les responsables de la géoinformation des offices fédéraux concernés.

Par la suite, un groupe de travail paritaire a été mis en place pour clarifier diverses questions de détail. De nombreuses questions restent ouvertes et d'importantes marges de manœuvre existent, notamment dans les domaines de la gouvernance et du financement. En outre, une enquête a été menée auprès des utilisateurs ayant des intérêts nationaux afin de recueillir leurs besoins et d'évaluer les services proposés. Un géoregistre pilote adresses de bâtiments a permis d'acquérir une première expérience et de tirer des enseignements.

Un rapport sera présenté au Conseil fédéral dans les prochaines semaines pour l'informer de la procédure prévue. Il est proposé que le DDPS (Office fédéral de topographie swisstopo) élabore, en collaboration avec l'organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral (GCS), la Conférence des services cantonaux de Géoinformation et du Cadastre (CGC) et l'Union des villes suisses (UVS), les propositions de conditions cadres et de bases légales nécessaires en vue d'ancrer les géoregistres et ses exigences supplémentaires dans le droit fédéral de la géoinformation. En outre, le lien entre les géoregistres et les données de base de la Confédération (Stammdaten des Bundes) doit être clarifié.

En décembre 2020, la nouvelle stratégie suisse pour la géoinformation a été approuvée par le Conseil fédéral et la DTAP. Les géoregistres jouent un rôle important dans le plan d'action évolutif 2022+ pour la mise en œuvre de la stratégie.

Afin d'acquérir des expériences utiles qui pourraient également être utiles pour les géoregistres, swisstopo a lancé le projet « Swiss Territorial Data Lab » en collaboration avec les cantons. L'objectif est de promouvoir les innovations collectives centrées sur le territoire numérique et d'explorer les possibilités offertes par la science des données pour améliorer les prestations de l'état. Il est composé d'une équipe multidisciplinaire issue de 3 cantons (GE, NE et TG), de la Confédération (swisstopo et OFS) et du monde académique (Université de Genève et FHNW), complétée par 2 experts dans le domaine de la science des données (algorithmique et infrastructure). Les projets exploratoires initiaux consistent dans la mise en place d'une plateforme de co-production pour les limites territoriales et la création de jeux de données d'entraînement.

Des rencontres annuelles entre les représentants de la Confédération et des cantons, sous la devise « Relevons ensemble les défis ! », permettent d'échanger des expériences et de discuter des enjeux.

Enfin, la direction de l'Office fédéral de topographie swisstopo souhaite utiliser son « Tour de Suisse » pour informer les représentants cantonaux, recueillir directement leurs préoccupations et les convaincre des idées en cours.